



SINNY&OOKO: CRÉATEUR DE TIERS-LIEUX CULTURELS ET OPÉRATEUR DES CHANGEMENTS DE SOCIÉTÉ DEPUIS 25 ANS

Structure privée de l'économie sociale et solidaire (agrément ESUS de la holding Dook, levée de fond en 2018 auprès de Novess, Aviva et INCO), Sinny&Ooko crée, gère et accompagne la création de tiers-lieux culturels depuis plus de 25 ans, comme La REcyclerie, Le Pavillon des Canaux, Le Bar à Bulles. Actuellement, Sinny&Ooko développe La Cité Fertile, nouveau tiers-lieu d'1 hectare à Pantin dédié à l'expérimentation d'une ville fertile; et le Campus des Tiers-Lieux, programme d'incubation.

Notre passion : donner et redonner vie à des lieux atypiques, insolites et leur apporter une lumière nouvelle

Notre objectif : rassembler les cultures, les âges, les intérêts autour de pratiques aussi simple qu'imprévues.

LA GENÈSE DU CAMPUS : L'ÉCOLE DES TIERS-LIEUX

Persuadés de l'impact positif des tiers-lieux sur le territoire et de son expérience dans le domaine, SINNY&00K0 créé en septembre 2017 l'École des Tiers-Lieux pour en accompagner le développement. Cette école, reconnue par les OPCA et Pôle Emploi, dispense une formation professionnelle de **responsable de tiers-lieu culturel** de 40 heures afin de transmettre compétences, savoir-faire et partage d'expérience.

BILAN DEPUIS SON OUVERTURE:

- · 80 stagiaires sur 11 sessions de formation
- •1 session par mois d'1 semaine en immersion dans 5 tiers-lieux
- · 5 projets déjà inaugurés, une vingtaine en préfiguration
- 50% de projets Île-de-France et 50% dans le reste de la France (DOM-TOM, petits villages et métropoles régionales).
- · Une note de satisfaction de 8,9/10

RETOUR D'EXPÉRIENCE:

« L'expérience de Sinny&Ooko, des rencontres instructives sur le terrain grâce aux invités aux Petits Dejs et conférences, le recul nécessaire pour appréhender au mieux les tiers-lieux. Egalement des échanges constructifs avec les alumni m'ayant notamment permis de rencontrer ma coéquipière »

Myriam Sidikou – Session de mars 2018, lancement de Mix Factory en Septembre 2018 « Bon équilibre entre théorique et pratique. Vision à la fois globale et très technique. Une équipe d'intervenants très pro et très pédagogue. **Une transparence et un esprit de partage d'expérience très précieux.** Des supports et une organisation au top! »

Nolwenn Desonneville - Session Déc 2017, ouverture de l'Aimant en juin 2018

« L'équipe de l'Ecole des Tiers-Lieux répond sans détour aux questions, et donne de précieux conseils pratiques. La rencontre avec d'autres porteurs de projet et d'autres partenaires crée **une véritable émulation qui permet de nourrir les projets** et de préciser son propre positionnement. Une super expérience! »

Morgane Mazain - Session Septembre 2017, ouverture de la Maison Montreau en Janvier 2018



LE TIERS-LIEU : UNE RÉPONSE AUX TERRITOIRES EN TRANSITION

Concept défini par Ray Oldenburg (1989), le tierslieu est un lieu hybride, permettant des rencontres dans un lieu convivial et accessible, qui **répond aux enjeux sociétaux et environnementaux.** Modèle innovant d'**écosystème collaboratif, il régénère les territoires ruraux, les friches industrielles et les coeurs de ville.**

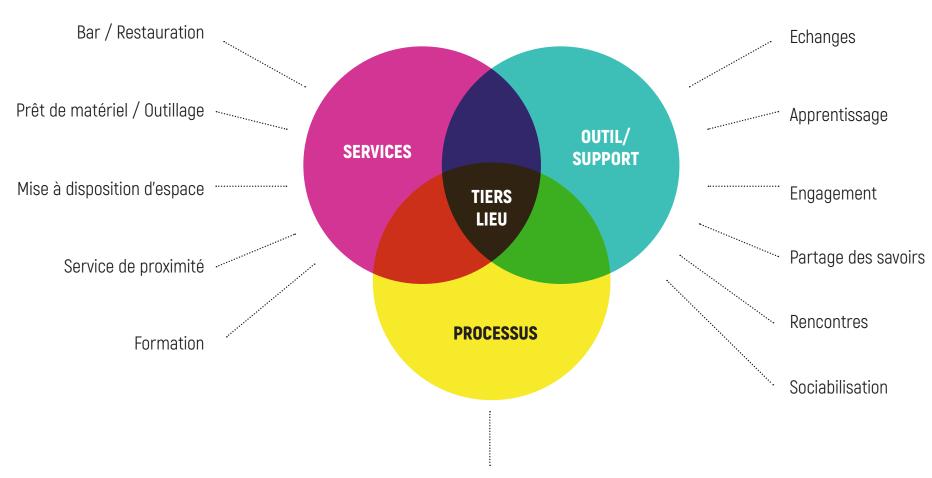
Le Tiers-Lieu repose sur plusieurs principes, notamment :

- · Gratuit ou bon marché
- · Proposant de la nourriture ou des boissons
- · Hospitalier et confortable
- ·Les rencontres sont informelles et familières.

« Le tiers-lieu est un **espace modulaire polymorphe** offrant un lieu physique et/ou symbolique à une communauté d'usagers. Il est polymorphe car **il peut prendre des formes variées en fonction des besoins d'un territoire et des communautés d'usagers.** En ce sens, il n'existe donc pas de tiers-lieu type. [...]. **Chaque «tiers-lieu» a sa spécificité,** son fonctionnement, son mode de financement, mais tous favorisent la créativité, l'initiative et le partage. »

Source : Movilab, extrait du rapport « Faire Ensemble pour mieux vivre ensemble »

QU'EST-CE QU'UN TIERS-LIEU?



Lorsqu'un individu entre dans un Tiers-Lieu, il y rencontre d'autres personnes. L'individu interagit avec la communauté du Tiers-Lieu (avec ou sans échange monétaire) : il se nourrit des échanges avec les autres et en retour contribue à l'amélioration des services, des activités, des savoirs du lieu et de la communauté.

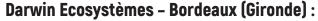
QUELQUES EXEMPLES DE TIERS-LIEUX

La REcyclerie - Paris:

Un tiers-lieu d'expérimentation dédié à l'éco-responsabilité. Ici on mange, on rencontre, on partage, on bricole ... de manière intelligente et responsable. La REcyclerie a déjà **créé 60 emplois à Paris.**

« Les trois R (réduire, réutiliser, recycler), les initiatives collaboratives et le do it yourself sont des valeurs qui guident le lieu dans sa conception, sa programmation et son offre de restauration »

Marion Bocahut - Cheffe de programmation éco-culturelle



Darwin est un terrain de jeu grandeur nature de l'innovation. Cette ancienne caserne militaire de près de 20 000 m², est en constante effervescence. **Une sorte de cité idéale tournée vers l'économie verte** avec la création d'une ferme urbaine, une pépinière, d'un skate-park XXL, d'espaces d'expression libre pour les grapheurs, d'une épicerie bio, d'un restaurant Le Magasin général, d'espaces de co-working et même d'un terrain de bike-polo.

"On part des acteurs, des besoins d'activités et après on amène la ville. On redonne le droit de ville aux bâtisseurs et non aux bétonneurs"

Philippe Barre, fondateur de Darwin Ecosystèmes





Le Champ Commun - Augan (Morbihan):

Un biotope économique aux rentabilités variables mais complémentaires : un bar, l'Estaminet, espace de rencontres, de réflexion, de convivialité et sa micro brasserie ; une épicerie, le Garde-manger, pour s'approvisionner en privilégiant le local et la qualité, bientôt une auberge. Ce petit écosystème rural emploie 16 permanent·e·s.

« Ça repose sur une conception du vivre ensemble dans le cadre d'une collectivité, d'un espace d'appropriation qui soit à la hauteur des gens. On a envie d'amener autour des propositions, des espaces de réflexions [...] réinterroger les pratiques de consommation. »

Henry-George MADELAINE, co-gérant de la coopérative du Champs Commun

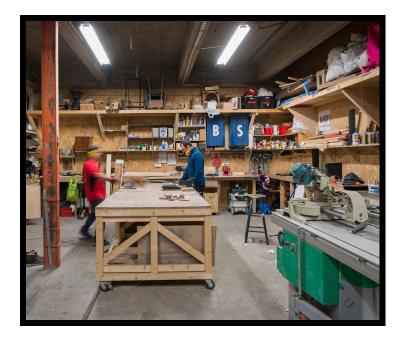


ICI Montreuil, c'est une communauté de créateurs cumulant plus de 60 savoir-faire ART(isanat) x DESIGN X NUMÉRIQUE pour lesquels échanges et partage de savoir-faire sont les maîtres-mots. Installés dans 1800m2 de convivialité avec 8 ateliers partagés, dans lesquels vous pouvez y exercer votre activité grâce aux machines et outils mis à votre disposition ; mais aussi plusieurs espaces de coworking de 4 à 8 postes, 3 salles de réunions, un écosystème qui facilite votre activité (grands comptes, makers, partenaires financiers, agences...) ainsi qu'un restaurant situé dans la galerie-showroom ouverte au public. 1800 mètres carrés où se côtoient aujourd'hui 170 artisans, designers, entrepreneurs et artistes qui paient un abonnement mensuel pour partager des ateliers.

« Des associations d'insertion aident les jeunes décrocheurs à trouver une voie par les métiers de la création. »

Nicolas Bard, fondateur d'Ici Montreuil







LE RAPPORT DE LA MISSION COWORKING : TERRITOIRES, TRAVAIL, NUMÉRIQUE

« Avec un peu de recul, chacun s'aperçoit rapidement qu'il ne s'agit pas d'une mode, [le phénomène tiers-lieu] est bien plus important que ce qu'on imaginait au départ. Mais ce développement n'est pas encore finalisé, des territoires ne sont pas encore couverts. »

Patrick Levy-Waitz, rapporteur de la mission Coworking et tiers-lieux

Constat : **1800** tiers lieux dont **46** % se situent en dehors des métropoles. Proposition d'action :

- L'Etat doit créer un fonds d'investissement socialement responsable (ISR) de 50 M€ pour aider à la reconversion d'espaces en tiers lieux
- Le rapport préconise ainsi de consolider l'existant, en aidant les structures déjà en place à se développer mais également la création de quelque 300 catalyseurs, appelés fabriques des territoires

LES TIERS-LIEUX CULTURELS, UNE RÉPONSE ADAPTÉE À TOUS LES TERRITOIRES ?

Chez SINNY&OOKO, nous sommes persuadés que les tiers-lieux culturels seront des acteurs de redynamisation des villes moyennes et des territoires désertifiés. Le tiers-lieu culturel amène un nouveau souffle, il offre une seconde vie aux bâtiments patrimoniaux et devient un lieu de destination. Sa programmation culturelle met en lumière son territoire, son histoire et ses acteurs. En se basant sur un café-cantine chaleureux, le tiers-lieu culturel se fait étape pour les touristes et pour les habitants, autour du mieux vivre-ensemble. C'est ce souffle qui nous amène à ouvrir le 1er incubateur de projets de tiers-lieux : le Campus des Tiers-Lieux, pour un accompagnement adapté aux enjeux de la ville de demain.

> Stéphane Vatinel, directeur de SINNY&00K0 Extrait du cahier de tendance du Welcome City Lab





LE CAMPUS DES TIERS-LIEUX : PREMIER INCUBATEUR DÉDIÉ EN FRANCE

Un accompagnement unique et gratuit, ouvert à tout porteur de projet déjà détenteur d'un lieu, afin d'expérimenter et d'accélérer la création de tiers-lieu.

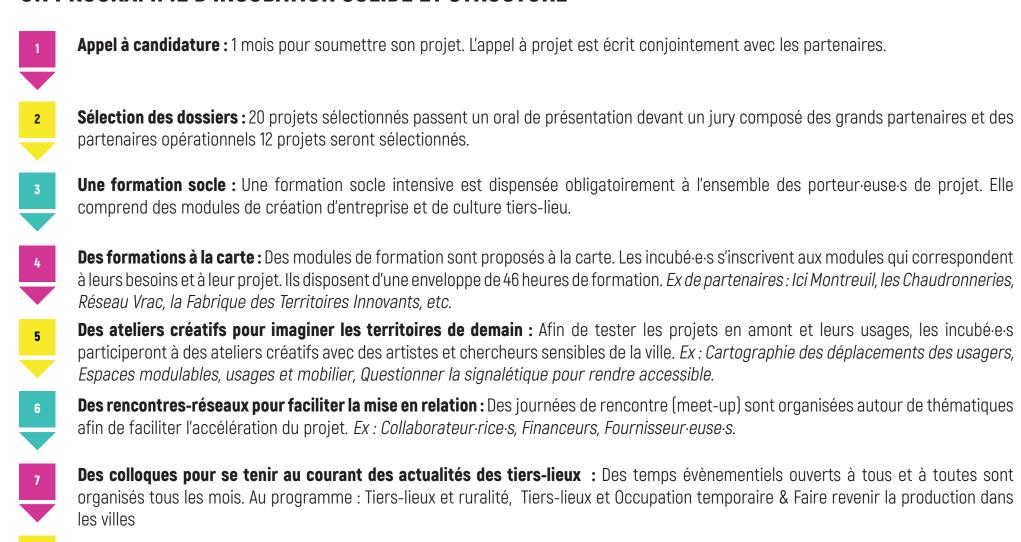
Incubation entièrement gratuite et personnalisée: 2 programmes d'incubation (6 mois) par an pour 24 projets de tiers-lieux

Structuration et animation d'un réseau par la mise en synergie d'acteurs professionnels: rencontres avec des acteurs de l'ESS, de fournisseurs et de prestataires, des experts thématiques, ateliers de co-création, colloques et un mentorat des projets.

Intégration des problématiques des grands programmes institutionnels: Action Coeur de Ville, Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, Commissariat Général de l'Égalité des Territoires...

Un incubateur intégré dans un écosystème résilient et expérimental: La Cité Fertile à Pantin.

UN PROGRAMME D'INCUBATION SOLIDE ET STRUCTURÉ



Retour d'expériences de la promotion incubée précédente à la nouvelle entrante

Ouverture des tiers-lieux

ETAPES CLÉS DU PROGRAMME D'INCUBATION

Programme socle de 104 heures + programme optionnel de 50 heures

Mois 1

Consolider son positionnement pour pitcher efficacement son projet

IANV 20

IUIN 20

Mois 3

Connaître les obligations légales d'un CHR et ERP pour exploiter son lieu

Mois 5

Concevoir sa stratégie de communication pour créer une communauté

SEPT 20

NOV 20

INCUBATION

Mois 2

Valider les volets administratifs et financiers pour finaliser son Business Plan

Mois 4

Concevoir sa programmation pour créer un lieu unique

Mois 6

Exploiter son lieu

OBJECTIFS SUR 4 ANS : 120 TIERS-LIEUX CRÉÉS



Investissement moyen par lieu **200 K€**

Investissement pour 120 lieux **24 M€**



Création d'emploi par lieu moyen 20 postes (10 pour les plus petits / 50 pour les plus grands)

Création pour 120 lieux **2 400 emplois créés en 4 années**



CA moyen par lieu 1,2 M€/annuel

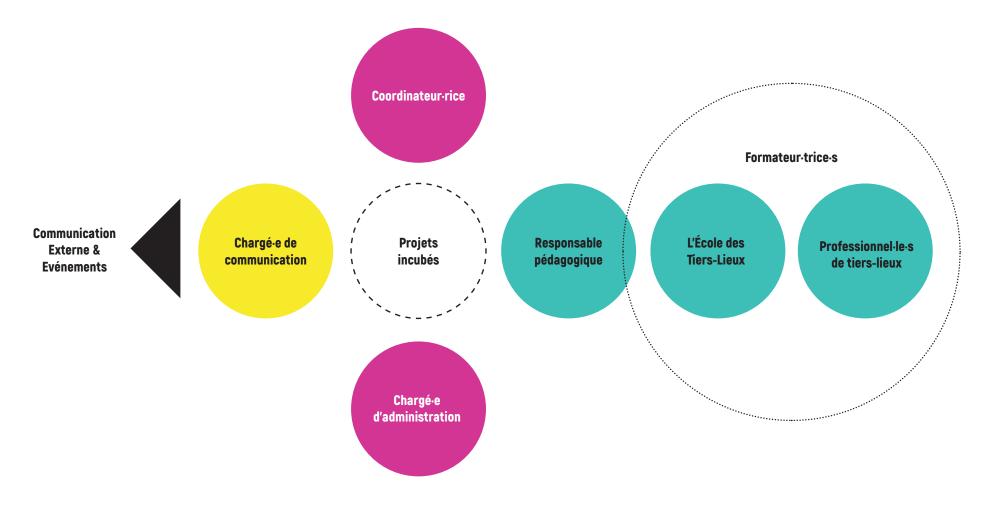
CA pour 120 lieux 144 M€ / Annuel



Fréquentation moyenne par lieu **80 000 prs/an soit 220 prs/jr**

Fréquentation moyenne pour 120 lieux **9,6 M de personnes**

L'ÉQUIPE





DEVENEZ PARTENAIRE DU CAMPUS DES TIERS-LIEUX

Être partenaire du Campus des Tiers-Lieux, c'est :

Soutenir un projet d'intérêt général

Garantir la diversité des projets grâce à la gratuité de l'incubation

Apporter des réponses aux enjeux des territoires : ruralité, péri-urbanité, centres-villes, nouveaux quartiers...

S'inscrire dans un réseau d'acteurs des territoires et de prescripteurs des usages de demain

Incarner votre image et promouvoir vos valeurs à travers un projet-lieu à fort impact économique et social

PARTENAIRES





















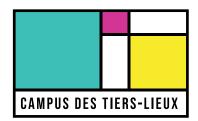








SHERKAN



REJOIGNEZ-NOUS!



MAUD SCHWEBLIN

Coordinatrice Pôle Formation & Accompagnement campusdestierslieux@sinnyooko.com

JEREMY DEBREU & JEAN-MARIE DURIEUX

Chargés de partenariats jeremy@agencedude.fr, jm@agencedude.fr Tél : 06.76.82.45.16, 06.72.12.61.01



14 avenue Edouard Vaillant, 93500 Pantin













